Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Léger - Tome III

Saint-Léger, c^{on} de *Sainte-Suzanne* (12 kil.), arrond. de *Laval* (26 kil. E.).

Anciens noms

Ecclesia Sancti Leodegarii, 1125 (Cart. d'Évron). — *Sanctus Leodegarius in Carneia,* 1229 (Ibid.). — *Saint Liger,* 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736), — *Saint Liger en Charnie,* 1411. — *Sanctus Leodegarius in Charneya,* 1436 (Désol. des Églises de France, t. I, p. 114). — *Sanctus Leodegarius,* XV^{e} s. (Pouillé). — *Saint Liger en Charnie* (Cart. cénom.). — *Saint Léger en Charnie* (Jaillot, Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « La limite N. de la commune correspond à une crête gréseuse (bois et landes) qui passe à la Croix-Motte-Jean (131) et se dirige au N. des Échamettes (127), puis vers le bois des Montils. Au sud de cette crête, la vallée des Pins, à direction coïncidant avec celle des couches, est creusée dans les assises moyennes et supérieures du Cambrien : brèches éruptives sur le versant nord ; grès feldspathiques et grès ferrugineux sur le versant sud. A ces assises succède normalement le grès armoricain formant une bande sinueuse qui correspond à une crête : du Taillis-Moreau, cette bande descend au sud à Laubrières, pour obliquer ensuite vers l'est (les Landes (132), bourg de Saint-Léger) ; de là, elle redescend directement au sud (127), puis se coude de nouveau pour former la crête de Beau-Soleil (136). Subordonnés à ces grès, et reproduisant les mêmes sinuosités, on trouve sur le flanc de cette crête les schistes à *Calymene Tristani.* » D.-P. Œ.

Le territoire occupe la partie S. d'un plateau peu accentué (127, 130 m.), dont la Chapelle-Rainsouin, Livet et Saint-Christophe se partagent les régions N. et O., couvert en partie par les bois des Vallons, de la Chapelle, etc., anciennement forêt de Saulgé (V. ce mot). Tandis que les affluents de la Jouanne naissent sur le versant N. du plateau, que l'Ouette afflue à la Mayenne, à l'O., la Vaige et la Mouillebraye prennent leur source au S. et à l'E. du bourg de Saint-Léger. Le bourg comptait sept maisons en 1792, la plupart ayant un cachet antique. La limite paroissiale vers Chammes est tracée par un chemin large qu'on suit d'Évron à Saulges. Communication directe avec Chammes (6.500 m. E.) ; Saint-Jean-sur-Erve (7.500 m. S.-E.) ; Vaiges (5 kil. S.) ; la Chapelle-Rainsouin (5.300 m. O.) : Livet (3 kil. N.).

Superficie, cadastrée en 1842 par M. Douaud, 1.721 hect. — « Le fond consiste partie en terre à froment et partie en terre à seigle ; 13 métairies, 35 bordages, » d'après les notes de Miroménil (1696), si optimistes qu'on peut croire à une méprise. « Le sol, écrit plus justement le curé vers 1770, consiste en un tiers de bois, un tiers de landes, et l'autre tiers est cultivé et produit du seigle, du mellot, de l'avoine et du carabin. Il y a dans la paroisse trois étangs, dont l'un fait tourner un moulin à blé. »

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 25, de 1700 à 1710. — 82 feux en 1690 ; — 96 feux en 1696 ; — 340 hab. en 1726 ; — de 250 à 300 communiants en 1778 ; — 457 hab. en 1803 ; — 464 hab. en 1821 et en 1831 ; — 499 hab.

en 1841 ; — 561 hab. en 1851 ; — 565 hab. en 1861 ; — 550 hab. en 1871 ; — 556 hab. en 1881 ; — 518 hab. en 1891 ; — 503 hab. en 1902, dont 93 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 52 villages, closeries ou écarts. On comptait 56 fermes en 1843.

Bureau de poste et *perception* de Vaiges.

Assemblée

Assemblée le lundi de Pâques, depuis environ quarante ans.

Industrie

Anciennes forges à bras au Fay, à Guivain et à Rocheteau.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette ; — de l'élection de la Flèche, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Sainte-Suzanne ; — du district d'Évron et du canton de Chemeré en 1790 ; — de la Mission d'Évron en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Vénérand de Laval et du doyenné de Sainte-Suzanne.

L'*église,* dédiée à saint Léger, évêque d'Autun (fête le 2 octobre), est fort modeste, ne conservant de son âge roman que sa petite façade flanquée de quatre contreforts. Le chœur est rectangulaire, plus étroit que la nef. La famille Le Rouge fit construire en 1600, au midi, entre chœur et nef, une chapelle qu'elle dota (1608), où deux grands médaillons carrés à l'ocre rouge et jaune, avec quelques tons verts, bleus ou or, représentent l'*Adoration des bergers* et l'*Adoration des mages.* La chapelle symétrique du N. ne date que de 1852, faite aux frais de M. Provost, curé, ainsi que la tribune en 1855. L'autel de la Vierge était précédemment dans la nef, faisant face à la chaire. Au retable du maître-autel, saint Léger, saint Sébastien, saint René, la date 1769 et l'écusson mi-parti de François de Montecler et de Marie Langlois de Motteville ; le second quartier n'a que les deux lions léopardés sans le chef chargé de 3 besans. Pierre Duchemin, architecte-sculpteur à Forcé, refit en 1790 le tombeau de cet autel pour 24 ℔. En 1585, le curé prit possession « en faisant descendre le sacraire, » ou custode suspendue, renfermant la Sainte-Eucharistie. Les petits autels sont en tuffeau, avec niche centrale surmontée d'une architrave, d'une frise et d'un fronton élevé sur deux colonnes de marbre. Les bancs furent faits en 1782 ; la sacristie, qui possède un joli calice style Louis XIV, le fut en 1787.

Fondations anciennes. — La Haute-Foucherie, fondée en 1608 par Marin Le Rouge, seigneur du Fay. — La Basse-Foucherie, qui eut pour titulaire en 1789 Mathurin *Lechapt,* principal du collège de Vaiges. — La Pierre, fondée par Guillaume Bouessel, curé, 1668. — La première messe du dimanche, par François Cormier, vicaire, 1540 ; la messe du Saint-Sacrement, le jeudi, par Julien Béasse, 1708 ; celle du mercredi par Michel Bauffard, avant 1657 ; celle du vendredi par Étienne Thireau, dite aussi prestimonie du Haut-Chemin. Une rente de 16 ℔, léguée par Julien Béasse, entretenait la lampe.

Les Quarante-Heures étaient en usage avant 1750.

Cure à la présentation de l'abbé d'Évron. Un vicaire y résidait toujours et avait pour logement la maison nommé le Plat-d'Étain, achetée en 1715 par les habitants.

Curés, quelquefois qualifiés prieurs : Jean *Le Louail,* 1450. — Jean *Le Lair,* 1460. — Pierre *Thireau,* 1490. — René

Guillemeaux, procureur de Jean Bougler, prieur de Solesmes, 1540. — Noble Jean *Lair,* 1550. — Noble François du *Coing,* curé de Deux-Évailles, 1550, résigne, 1554. — Guy du *Coing,* 7 janvier 1554, démissionne, 1574. — Guillaume *Cormier,* de Saint-Léger, 28 février 1574, rétrocède, 1577. — Guy du *Coing,* 1er juillet 1577, se démet « *valetudinarius* », 1585. — Martin *Fossard,* du diocèse d'Angers, 3 février 1585, démissionne, 1588. — Jean *Blouyn,* du diocèse d'Angers, 14 février 1588. — Guillaume *Tihier,* pourvu par incapacité du précédent, 15 mars 1590, destitué pour défaut de résidence, 1595. — Julien *Bellaier,* 12 février 1595, s'oppose à la prise de possession de Jean Gouault, 1599. — Jacques de *Courcelles,* curé de Livet, 4 juin 1600. — Jacques *Taillandier,* démissionnaire, 1604. — René *Collas,* du diocèse d'Angers, mai 1604, résigne au mois d'octobre. — Jacques *Foucqué,* maître ès arts, 30 octobre 1604. — Gilles *Le Marié,* inhumé en l'église de Nuillé-sur-Ouette, où il avait été curé, le 29 septembre 1617. — François *Rousseau* se démet, 1618. — Guillaume *Bouessel,* de Vautorte, septembre 1618, résigne et fonde la prestimonie de la Pierre, 1668. — François de la *Touche,* 30 septembre 1668, † 1670. — Léonor de *Mauger,* demeurant à Paris, 8 novembre 1670. — François *Dohin de la Forterie* résigne, 1673. — Julien *Béasse,* clerc, demeurant à Sillé-le-Guillaume, mai 1673, inhumé le 1er octobre 1708. — Pierre *Brunet,* maître ès arts, demeurant à Paris, 2 octobre 1708, démissionne, 1727. — Gabriel-Joseph *Dioré,* demeurant à Saint-Léger, 24 juillet 1727, bienfaiteur de la paroisse, † le 9 mars 1757, âgé de cinquante-sept ans. Par son testament, il veut que « son misérable corps… soit déposé dans la fosse de sa mère et que, ses dettes payées, tout le reste de sa succession soit distribué dans un même jour aux pauvres de la paroisse ». — Jacques-Joseph *Gigan,* vicaire à Saint-Léger, 3 avril 1757, résigne, « grevé d'infirmités », 1777, † 1780. Il fournit un mémoire au chanoine Le Paige. — Jacques *Gigan,* neveu du précédent, vicaire à Évron, où il était né en 1749, installé le 13 mai 1777, « bon curé, doux, honnête, d'une santé délicate » (note de l'évêché en 1778), se rangea, à l'assemblée du Mans de 1789, parmi les défenseurs de la saine doctrine et refusa tout serment, ainsi que son vicaire, René-François Morin (V. ce nom), qui suivit en tout son exemple. Obligé de quitter sa paroisse à l'arrivée de l'intrus, 28 août 1791, il y rentra au mois de novembre et continua de célébrer publiquement les offices jusqu'au Samedi-Saint de l'année 1792, époque à laquelle, sur un arrêté du district, il dut se rendre immédiatement à Laval, où il fut interné jusqu'à sa déportation, 3 octobre suivant. A son retour, vers 1800, il se préoccupa avant tout de s'assurer de la validité des sacrements de baptême et de mariage administrés pendant la Révolution, fut maintenu en sa cure, 1803, et mourut le 21 août 1810, « plein de mérites, après avoir décoré l'église. » Sa bibliothèque fut achetée en partie par M. Duchemin de Villiers. La paroisse fut desservie, 1793, 1794, par M. Burin, curé de Saint-Martin-de-Connée, et un pieux laïque, Pierre Duchemin, architecte, y fit plusieurs baptêmes.

Le premier intrus, Jean-Guillaume Heurtebize, ex-religieux de l'abbaye de Champagne, installé le 4 septembre 1791 par la garde nationale d'Évron, au refus de la municipalité de Saint-Léger, y fit une sépulture et partit pour Viviers le 31 octobre suivant. Il fut remplacé, le 4 novembre 1792, par François-Urbain Caille, instituteur à Sainte-Suzanne, dont le rôle se borna à faire amener de force à l'église, pour les rebaptiser, les enfants qui avaient été baptisés à la maison par des laïques. A l'approche des Vendéens, il se réfugia à Sainte-Suzanne, sa ville natale, où il apostasia. Il a laissé, parmi les pièces qu'il produisit comme pensionnaire de l'État, sous le Directoire, un récit de sa vie qui dénote un cerveau absolument détraqué.

Paul-Jean *Mézière,* ancien vicaire à Châtres, 1810, † 1848. — *Moreau,* 1848-1852. — René *Provost,* 1852-1863. — *Jousse,* 1863-1869. — Arsène-Joseph *Ricosset,* 1869-1899. — Alfred *Paly,* 1899-1901. — *Couasnon,* 1901.

Presbytère construit, en 1743, par les soins et aux frais du curé, Joseph Dioré, auquel sont attenants un verger et un taillis non aliénés pendant la Révolution. On y conserve un tableau de la Vierge à l'enfant, du commencement du XVIIe siècle, provenant de l'abbaye d'Étival, avec une longue inscription en lettres dorées dont on peut encore déchiffrer ces mots : *Bienheureux… Saint Benoist… ce monastère… Révérende Mère.* Une

clochette, autrefois placée sur le presbytère, porte : « J'ai été donnée par Jacques Blanchet, 1731. »

Cimetière primitivement autour de l'église, transféré avant l'an XII au S.-O., à la place qu'il occupe actuellement.

Écoles

Écoles. — « Les garçons ont assez de moyens de se faire instruire, grâce au prêtre vicaire. » écrit le curé en 1746. — Ce curé, M. Dioré, donna en 1746 aux habitants le lieu des Petites-Landes et une maison au bourg, pour l'entretien d'une maîtresse d'école, fille ou veuve sans enfants, à la nomination du curé et des procureurs syndic et de fabrique, chargée de « montrer à lire et à écrire gratuitement aux filles de la paroisse, leur faire réciter leur prière tous les jours et les catéchiser les mercredi et samedi. Puis, par acte de 1749, renouvelé le 26 novembre 1752, il ajouta à la dotation le lieu de Rocheteau (lieu disparu où existait une forge), « connaissant, dit-il, par une longue expérience l'utilité des petites écoles, surtout pour les filles de la campagne, qui, dans la suite devenues mères et sédentaires par leur état, peuvent, avec ce secours salutaire, inspirer et maintenir au milieu de leur famille les sentiments de religion qu'elles ont puisés dans leur jeunesse, et dont le défaut est la source ordinaire des désordres qui infectent les jeunes gens pendant les jours de fêtes et de dimanches que leurs travaux sont interrompus, et la cause funeste de la perte d'une infinité de personnes qui meurent dans l'ignorance des principaux mystères de notre sainte religion. » Le choix, qui devait porter sur une fille ou veuve de quarante ans, de la famille de Jean Pommier, notaire, et d'Élisabeth Dioré, était remis par ce nouvel acte à M. de Montecler et aux curés de Saint-Léger. M. Dioré donna en 1753 un long et curieux règlement pour cette école, dont la dernière titulaire fut Françoise Mézières (V. ce nom).

Actuellement, écoles communales laïques rebâties en 1883. École libre dirigée par deux sœurs d'Évron, bâtie et dotée en 1897 par M. le curé Ricosset, qui renouvelait avec autant de générosité que de modestie les libéralités de M. Dioré.

Établissements de charité

M. Julien Béasse, curé, légua en 1708 la ferme de la Richardière, la grande maison du bourg et quelques pièces de terre, d'un revenu de 100 ℔ en 1776. C'est le principal fonds du bureau de charité actuel qui jouit d'un revenu de 809 fr.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de Saint-Léger subit différentes transformations. « Elle n'est autre chose, d'après un mémoire du XV^{e} s., que les bois et landes de Saugé en fié et en doumaine, et est composée de deux estangs, cens, rentes, foiz, hommaiges, noblesses, biens, corvées, justice, vaierie et seigneurie, terres, préz, boys, usaiges, landes, garennes, » appartenant alors à Étienne de la Saugère par l'acquisition que son père en avait faite de la dame de Laval. Cependant Guy XII de Laval et Jeanne de Laval, sa femme, avaient donné le 21 décembre 1411 aux religieux du Parc-en-Charnie « la terre de Saint-Ligier-en-Charnie, avec toutes les appartenances, fruiz et émolumens, revenus, noblesse, juridiction et obéissance quexconques, autres droits réels et personnels,… ainsi qu'ils les avoient acquis de dame Isabeau de Coismes, dame de Terves (?), et de messire Jehan Turpin, son chier fils. » Enfin on voit plus tard, au moins depuis 1574, la seigneurie paroissiale attachée à la terre des Pins.

Seigneurs : Guillaume de Couesmes, 1328. — Eustache d'Usage, 1367. — Fouquet de Couesmes, 1369, 1374. — Isabeau de Couesmes, mère de Jean Turpin, avant 1411. — Guy XII de Laval, 1411, qui avait acquis « pour estre au temps avenir à M^{gr}, lors leur aisné fils, en son vivant sire de Gavre, et à Madame Anne de Laval, leur

fille, maintenant (décembre 1411) dame héritière de Laval. » — Jean de la Saugère, par échange avec Jeanne de Laval pour sa terre de Montporcher. — Étienne de la S., fils du précédent. — René de la S. en rend aveu à Sainte-Suzanne, 1543. — René de la Roussardière, seigneur de la Saugère, Parneau, Saint-Léger, 1574. — Pierre du Bois, seigneur de Maineuf, la Saugère, Saint-Léger, les Pins, 1621. — Marie de la Fléchère, douairière de Montecler, 1657, puis les marquis de Montecler.

Notes historiques

Notes historiques. — Territoire forestier, de défrichement moderne, où l'on trouve pourtant plusieurs localités de noms anciens : Saulgé, Vireille (ce sont deux noms de bois), Florence, Guivain, Malabry, les Échelettes, les Courlais, le Clairet, les Échamettes, le Périchet, le Coing, le Ronceray, le Fay. — L'église, dévastée pendant la guerre de Cent-Ans, tombait en ruine ; le pape Eugène IV accorda des indulgences à ceux qui contribueraient à sa restauration, 4 janvier 1436. — Le vicaire Jean Pottier meurt de la peste le 2 février 1640.

Les paroissiens, municipalité en tête, montrèrent un vif attachement à leurs prêtres et à la religion, refusèrent d'installer l'intrus, prirent part à la manifestation sur Évron. Tous les officiers municipaux furent emprisonnés à Évron le 17 août 1794. Cent hommes tinrent garnison dans l'église et le presbytère pendant les hivers de 1793 et 1794. Le 4 mars 1795, eut lieu un combat sanglant. Le général Duhesme annonçait que vingt-cinq Chouans y avaient été mis hors de combat.

Le lendemain du combat de Saint-Jean, 16 janvier 1871, à 11 heures, les Prussiens, « guidés par des traîtres », arrivent à Saint-Léger à travers les landes, découvrent huit fantassins français dans la grange du presbytère, les désarment et les emmènent. Il y eut pendant quinze jours quelques coups de feu tirés par les francs-tireurs qui, le 26 janvier, fuirent devant les hussards prussiens sur la route de Chammes. Le curé est accusé le 29 janvier d'avoir fait sonner les cloches pour avertir les Français, et menacé de mort. Le dimanche 30, à midi, vive escarmouche devant le presbytère ; un Prussien est tué, sept sont blessés ; le curé est saisi, trente hommes sont tenus de planton, plusieurs les pieds nus dans la neige, pendant trois heures ; réquisition de dix sacs d'orge et de trente litres de cognac qui ne furent pas livrés, l'armistice étant survenu le lendemain, pendant lequel les spahis (lieutenant, M. de Clermont-Tonnerre), les Arabes et les carabiniers de Reischoffen se succédèrent à Saint-Léger. Le dimanche de Quasimodo, le typhus se déclara dans la commune. Il mourut trente-cinq personnes.

Maires

Maires : P. *Bourdoiseau,* an II, arrêté à Évron avec plusieurs officiers municipaux, 11 brumaire an III. — *Guenie,* an V. — Joseph *Granger,* 1798. — Joseph *Granger,* ex-agent municipal, an XII, † 1809. — Pierre *Bourdoiseau,* 1809, 1816. — *Duchemin du Bois-du-Pin,* 1816, 1830. — Pierre *Cochon,* 1832-1834. — Charles *Mousset,* 1835, 1841. — Pierre *Cochon,* 1841, 1870. — Alexandre *Barrier,* 1870.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1561, lacunes. — Chron. par. mss. — Arch. de la M., B. 1.488, 2.296 ; Reg. VII du Directoire, p. 117. — Pichon, *Vie de M. Marquis-Ducastel,* p. 189, 195. — Notes mss. de M. le curé Ricosset. — *Bull. hist. de la M.,* t. XII, p. 243 ; t. XIV, p. 82. — Cab. Brière, factum, 1772. — Cab. de la Beauluère, Anal. du chart. de Montecler. — Arch. de la S., H. 1.133. — Bibl. de Laval, fds Couanier, Reg. I, f. 29. — Gérault, *District d'Evron,* p. 53-55, 88.

Localités

Pour les localités, V. les art. : *le Fay, Florence, Guivain, les Pins, Saulgé*.